



Exclusion du college,questions....

Par **Florent03410**, le **18/10/2012 à 20:09**

Bonjour,rnrnNotre fils vient de prendre 2 jours d'exclusion de son college pour motif assez flou.rnrnnous avons reçu le courrier le 17 alors que nous ne nous attendions pas a cette punition,et il est exclu le 18 et 19.rnrnma femme s'est rendu au college le 18 avec notre fils pour avoir des explications ainsi qu'un rdv pour parler du probleme et demander le report de la sanction a une date ulterieur car nous travaillons rout les 2 et etions dans l'impossibilité de nous occuper de notre fils.rnrnnous nous sommes fait jeter et menacé d'un depot de plainte de la directrice pour abandon d'enfant.rnrnJe voudrais savoir:rnrna t'elle le droit de prendre une telle sanction sans nous convoquer,a t'elle le droit de nous refuser un rdv pour s'expliquer?rnrnla menace de plainte est'elle autorisee?rnrny'a t'il un delai a respecter entre la reception du courrier et l'execution de la sanction?rnrnen vous remerciant de vos reponses.rnsalutations

Par **amajuris**, le **18/10/2012 à 20:19**

bjr, rnqu'entendez-vous pour motif assez flou ?rnrnCDT

Par **Florent03410**, le **18/10/2012 à 20:39**

en fait le mardi elle telephone a ma femme en lui disant qu'il s'etait chamaillé avec un camarade et l'a fait chuté alors qu'il etait monté sur un mur.rnrnce dit camarade a expliqué a la CPE du college qu'il n'y avait aucune agressivité dans le geste,juste un jeu stupide qui s'est mal terminé,la cpe n'a meme pas ecouté ce camarade.rnde notre coté,nous avons pris contact

avec les parents et cet enfant qui a confirmé ses propos...rnrnet ce matin la directrice s'est justifiée en faisant etat d'autres evenement sans en dire plus,mais a notre grande surprise n'en avons jamais entendu parlé,ni meme eu un mot dans le carnet de correspondance,je le verifie chaque Vendredi...et ne nous donne pas de rdv pour faire le point,ma femme a tenté de dialoguer,sans resultat!rnrnNous ne voulons pas contester la sanction surtout s'il la merite...mais au moins que l'on soit informé des faits trepprochés a notre fils.rnje repproche egalemt a la directrice son manque de professionnalisme et son manque de courtoisie...ne doit t'elle pas etre irreprochable dans ses attitudes?rnrndemain nous contactons l'academie pour exposer ces faits.rnrnmerci a vous.